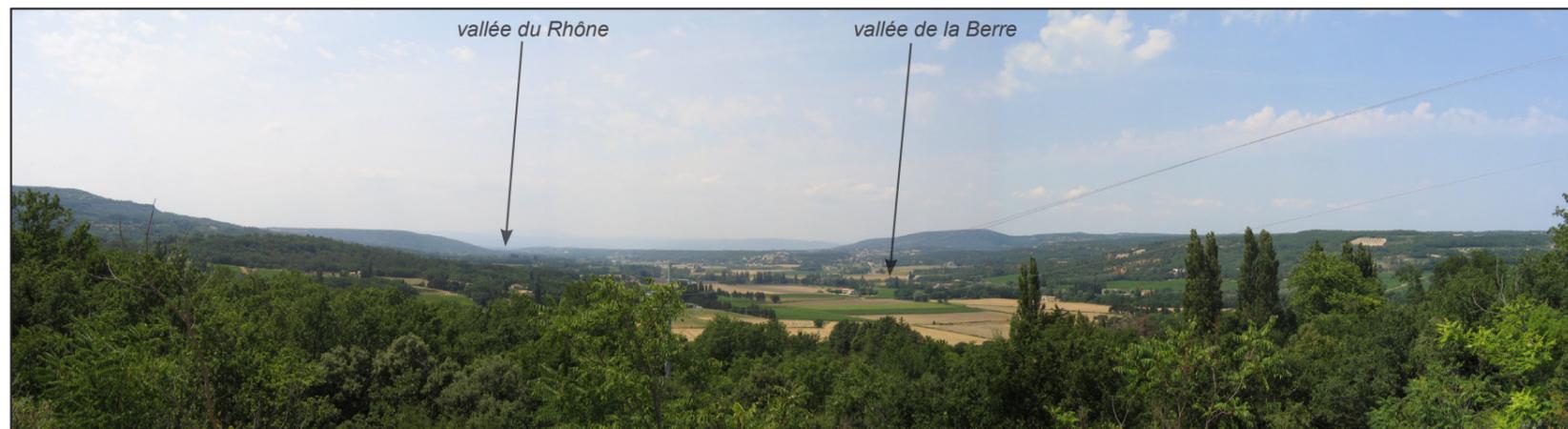
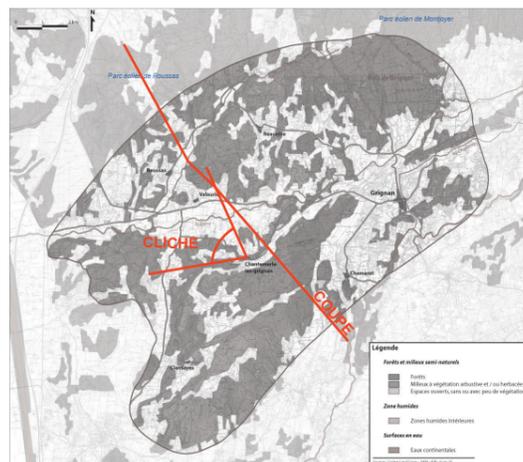
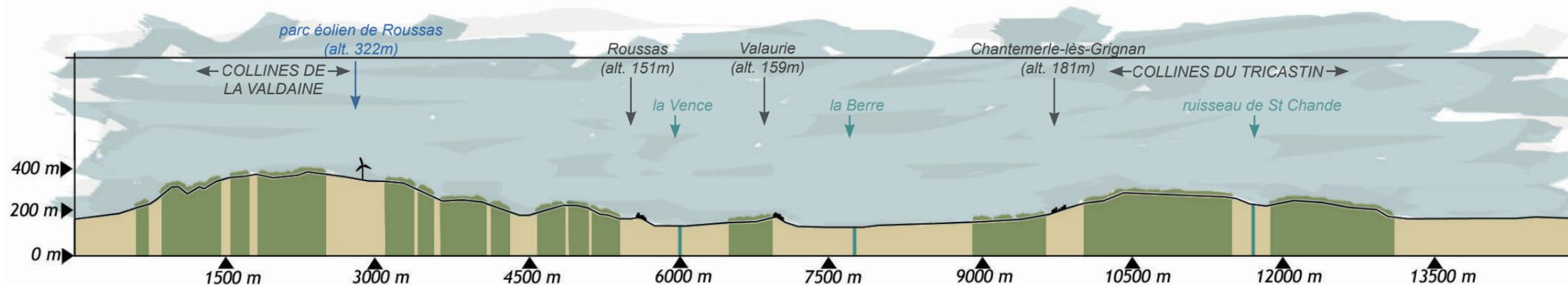




■ L'ensemble paysager du Pays entre Grignan et La Garde Adhémar présente une double orientation physique et visuelle:

- Les vallées de la Berre et de la Vence avec les villages de Chantemerle, Clansaye, Valaurie sont tournés vers la vallée du Rhône,
- Les sites de Grignan, Chamaret et Réauville dans une moindre mesure, le sont vers la plaine agricole de Valréas et les Préalpes.

Coupe transversale de la vallée de la Berre orientée visuellement vers la vallée du Rhône, passant par les collines de la Valdaine et les collines du Tricastin.



Vue depuis Chantemerle-lès-Grignan sur la vallée de la Berre, dont le bassin de vision s'ouvre sur la vallée du Rhône (vue correspondante à la coupe).

■ Les collines de la Valdaine, au Nord, et les coteaux du Tricastin, au Sud, fixent rapidement les limites visuelles et physiques de l'ensemble paysager, malgré une altitude faible limitée à 200 ou 300m en moyenne. Ces collines sont très souvent boisées, donnant quelques fois la vision de paysages fermés. Mais les piémonts et les fonds de vallées sont largement occupés par la culture de la vigne, des fruitiers, des céréales, et des associations de lavande et de chênes truffiers, ce qui donne l'impression d'un paysage jardiné, dont l'échelle reste petite.

### APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ Apprécier de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre.

■ Evaluer par des coupes de terrain les amplitudes du relief et les distances réelles (dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales).

■ Introduire l'objet éolien, ses dimensions et les éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même).

■ Localiser ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

## Outils

### COUPES DE TERRAIN ET VUES PANORAMIQUES CORRESPONDANTES

■ Les coupes permettent de mettre en relation l'échelle horizontale du paysage (celle du parcours, de la route) avec son échelle verticale (hauteurs, repères). Elles permettent ainsi de mesurer les dimensions, d'appréhender l'échelle du paysage et de donner un rapport de proportion entre les différentes composantes paysagères (le choix du rapport d'échelle est important pour accentuer ou non un caractère particulier du relief: 1 pour 1, 1 pour 2,...).

Il est important qu'elles représentent les paysages ouverts et fermés (parcelles cultivées / parcelles boisées).

■ Les vues panoramiques sont à mettre en relation avec les coupes correspondantes afin de montrer les grandes orientations visuelles et la profondeur des champs de vision majeurs.

■ La confrontation coupes / vues panoramiques, permet de différencier les impressions visuelles et les dimensions réelles d'un territoire.

→ Sources: cartes topographiques (1/25 000ème), visites de terrain...

## Méthode

### APPRECIATION DE L'ECHELLE ET DES DIMENSIONS DU PAYSAGE

■ Apprécier de quelles façons le relief façonne le paysage, crée un environnement particulier, voire s'impose comme un cadre de premier ordre.

■ Evaluer par des coupes de terrain les amplitudes du relief et les distances réelles (dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales).

■ Introduire l'objet éolien, ses dimensions et les éventuels parcs éoliens existants (même au delà des «limites» de l'ensemble paysager lui-même).

■ Localiser ces dimensions exceptionnelles sur les coupes de terrain.

## Outils

### COUPES DE TERRAIN ET VUES PANORAMIQUES CORRESPONDANTES

■ Les coupes permettent de mettre en relation l'échelle horizontale du paysage (celle du parcours, de la route) avec son échelle verticale (hauteurs, repères).

Elles permettent ainsi de mesurer les dimensions, d'appréhender l'échelle du paysage et de donner un rapport de proportion entre les différentes composantes paysagères (le choix du rapport d'échelle est important pour accentuer ou non un caractère particulier du relief: 1 pour 1, 1 pour 2,...).

Il est important qu'elles représentent les paysages ouverts et fermés (parcelles cultivées / parcelles boisées).

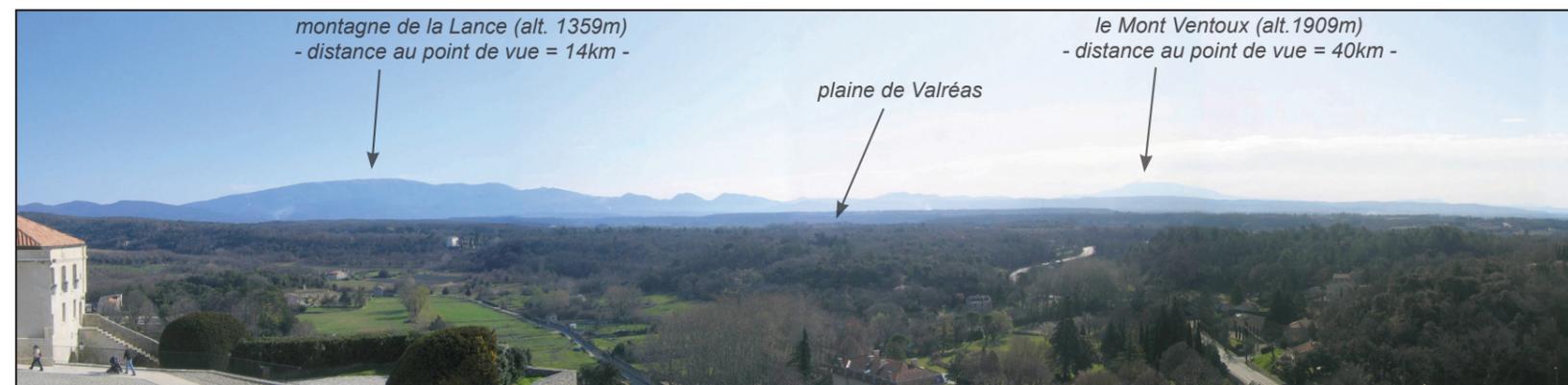
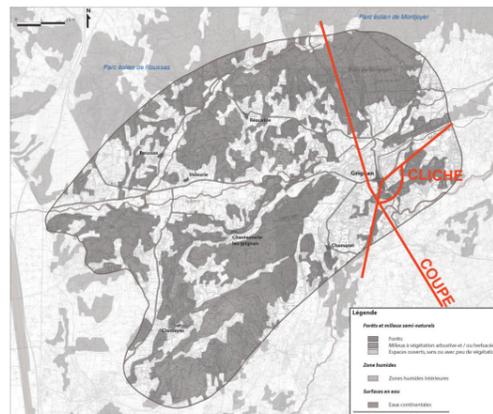
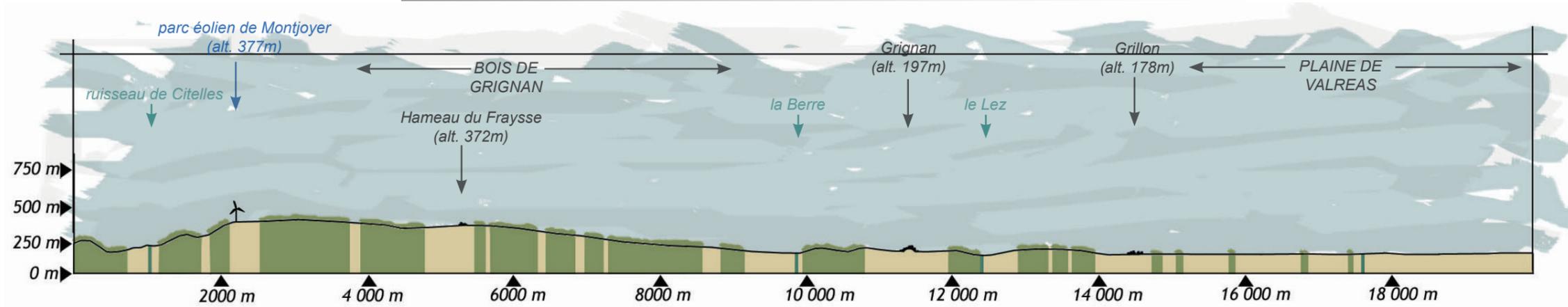
■ Les vues panoramiques sont à mettre en relation avec les coupes correspondantes afin de montrer les grandes orientations visuelles et la profondeur des champs de vision majeurs.

■ La confrontation coupes / vues panoramiques, permet de différencier les impressions visuelles et les dimensions réelles d'un territoire.

→ Sources: cartes topographiques (1/25 000ème), visites de terrain...

- L'Est de l'ensemble paysager présente une échelle beaucoup plus grande dans la mesure où ses limites visuelles vont chercher bien au-delà de l'ensemble paysager lui-même. Toutefois, les structures végétales et les formes agricoles sont homogènes sur tout l'ensem-

Coupe longitudinale sur l'Est de l'ensemble paysager, orienté physiquement et visuellement vers la plaine de Valréas.



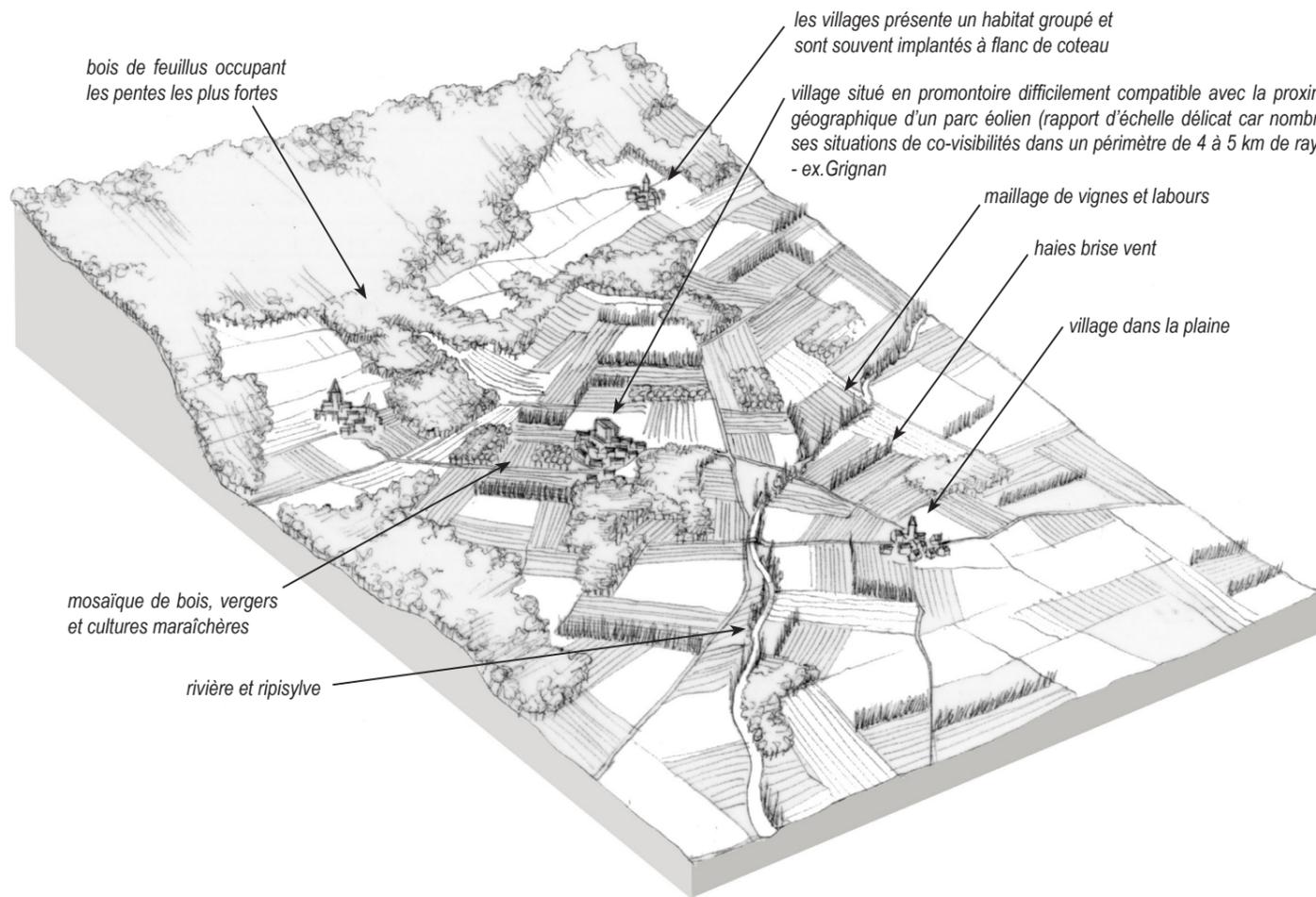
Vue panoramique sur la plaine de Varéas, le Mont Ventoux et la Montagne de la Lance depuis la terrasse du château de Grignan (vue correspondant à la coupe).

### Les « 7 Familles du Paysage en Rhône-Alpes »

Les paysages ruraux-patrimoniaux se distinguent des paysages agraires en raison de structures paysagères singulières qui leur confèrent une identité forte.

Ces structures paysagères sont le résultat d'une spécialisation agricole et de modes de faire traditionnels et transmis. On trouve généralement dans ces paysages une architecture caractéristique et un petit patrimoine rural mais aussi des traces qui attestent d'une histoire ancienne. Cet ensemble de facteurs confère à ces paysages une dimension culturelle.

(extrait de la brochure éditée par la DIREN Rhône-Alpes (2005))



Le village de Grignan et son château

- Les structures végétales, les formes d'agriculture et l'implantation des villages sont très homogènes sur l'ensemble paysager et lui donne une grande unité.
- De plus, la notion de paysage jardiné prend tout son sens car à chaque instant on peut lire la trace de l'homme et donner à ce paysage une échelle « humaine » : les parcelles agricoles sont de petites dimensions et imbriquées les unes dans les autres jusqu'à former une mosaïque de couleurs et de textures différentes en fonction de leur nature (vignes, lavandes, chênes truffiers, céréales, vergers, parcelles maraîchères, bois,...).
- Les villages sont implantés au cœur du territoire qu'ils cultivent, en général en position dominante, si bien que leurs silhouettes claires de pierre calcaire, se détachent souvent des boisements et des cultures, formant alors un point de repère paysager de premier ordre. Et par la même occasion un point de vue souvent panoramique sur l'ensemble paysager, voire bien au-delà (Grignan, Chamaret, Clansaye,...).



Lavandes depuis la terrasse du château de Grignan, vignes et céréales depuis Chantemerle dans la vallée de la Berre.



Champs de lavandes associées à des chênes truffiers (Réauville).

### Méthode

#### ETUDE DES COMPOSANTES PAYSAGERES ET ORGANISATION DU TERRITOIRE

*INTERETS* : aborder la question des rapports d'échelle entre les différentes composantes paysagères (bâti, bois, haies brise vent,...).

- Etudier les structures végétales (formes, répartition, rôles, échelle,...).
- Etudier les formes que prend l'agriculture.
- Etudier l'implantation du bâti et des principaux axes de communication.

### Outils

#### BLOC DIAGRAMME DE PRINCIPE

■ Le bloc diagramme permet d'interpréter les caractéristiques de l'ensemble paysager sous forme de croquis en 3 dimensions. Le bloc ne doit pas représenter une partie de territoire précisément mais doit être représentatif de l'organisation et de l'occupation du sol du territoire étudié.

→ Sources : cartes topographiques à l'échelle 1/25 000ème, photographies, terrain,...

#### CROQUIS

■ Ils constituent un complément à la photographie car ils sont une interprétation du paysage. Ils doivent faire ressortir les caractères importants d'un paysage afin d'en éclaircir la lecture (ligne d'horizon, lignes structurantes, masse boisée, points d'appels visuels,...).

La mise en parallèle du bloc diagramme, des croquis et des photos permet de cumuler une vision distanciée globale du paysage et une vision de détail des composantes essentielles.

#### Méthode

##### ETUDE DES REPERES VISUELS

*INTERETS : comprendre la façon de s'orienter et de se repérer dans le paysage.*

- Etudier les structures végétales et leurs formes.
- Etudier les formes du bâti et ses rôles en tant que marqueurs paysagers.
- Etudier les éléments construits jouant un rôle de repère visuel (pylône, château d'eau, éoliennes,...).

#### Outils

##### PHOTOGRAPHIES, VUES PANORAMIQUES LEGENDEES

■ Les clichés peuvent être un préalable aux croquis car ils donnent une vision plus objective du territoire. Néanmoins, les légendes permettent de mettre le doigt sur des points particuliers (village, éolienne, axes de circulation,...).

##### CROQUIS

■ Ce sont des croquis d'interprétation qui permettent de mettre valeur certains caractères particuliers (ligne de crête bien lisible, silhouette d'un village, trame du parcellaire, repères visuels,...) au détriment d'autres moins importants pour la compréhension de l'organisation du territoire.

→ Sources : terrain, photographies.



La vallée de la Berre depuis Chantemerle-lès-Grignan



Grignan, le village et son château en situation de promontoire



Chamaret et sa tour médiévale



Chantemerle-lès-Grignan



Route de Réauville à Bayonne

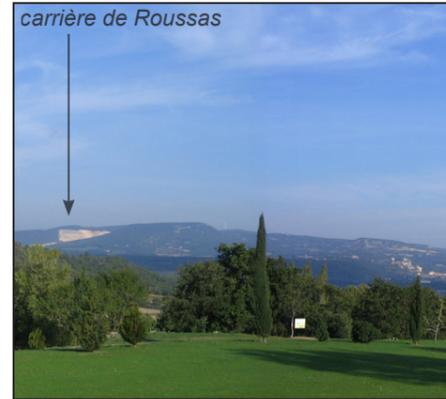
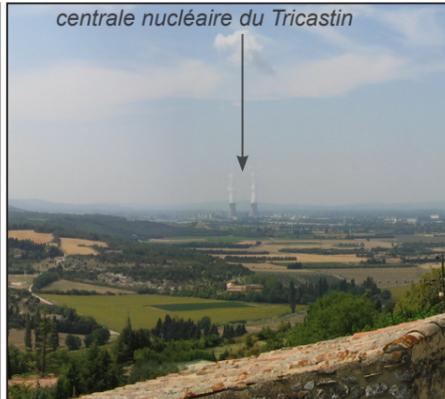
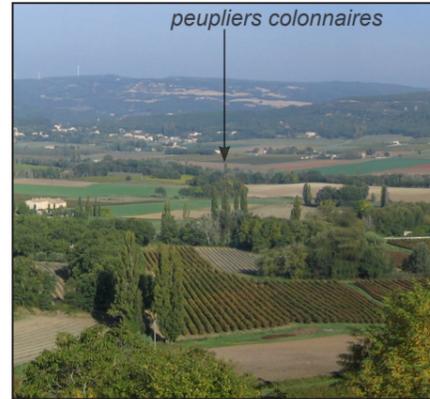
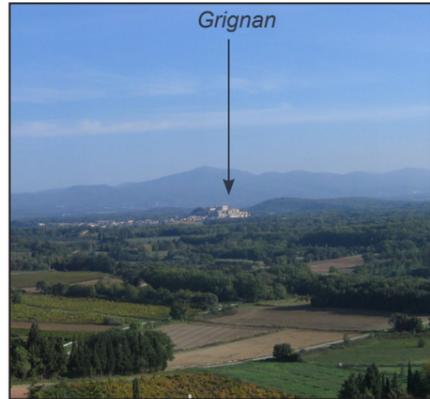


Vue de Réauville depuis le Sud



Vue de Valaurie depuis le Sud

- Quel que soit le point de vue, **le site de Grignan** est aisément reconnaissable à sa silhouette en forme de vaisseau et en situation de promontoire à l'entrée de la plaine de Valréas. En vision rapprochée on distingue chaque composante du village: l'imposant château Renaissance et ses soubassements, le clocher de l'église et une masse bâtie continue tout autour, si bien qu'en vue lointaine le village se distingue, non seulement par sa forme en butte, mais aussi par sa masse bâtie dense et de couleur claire.
- **La vallée de la Berre** compte de nombreuses silhouettes de villages qui se détachent des boisements et permettent ainsi de se repérer d'autant plus facilement que Réauville se distingue de Chantemerle par son clocher élancé et Valaurie par une implantation de son bâti qui occupe tout le flanc Sud d'une colline. Les haies brise vent, les arbres isolés, les cyprès marquant les propriétés ou les grands peupliers d'Italie créent une série de repères verticaux, aux dimensions connues (10-20m). Les lignes des vignobles, les séries d'arbres fruitiers ou les sillons de lavandes sont autant de structures importantes qui permettent de s'orienter et de donner une échelle à un paysage car leurs dimensions sont connues et appréciables par tout un chacun. Cette gradation dans les repères paysagers permet sans doute une appréciation plus aisée de l'échelle des éoliennes.
- **Le site de Chamaret** constitue également un très bon repère à l'échelle du grand paysage, non seulement car le village se détache nettement des boisements sombres en arrière plan, mais surtout car sa Tour médiévale de forme carrée dépasse nettement de l'éperon boisé sur lequel elle se trouve.



La butte formée par le village de Grignan et son château émerge nettement de la plaine.

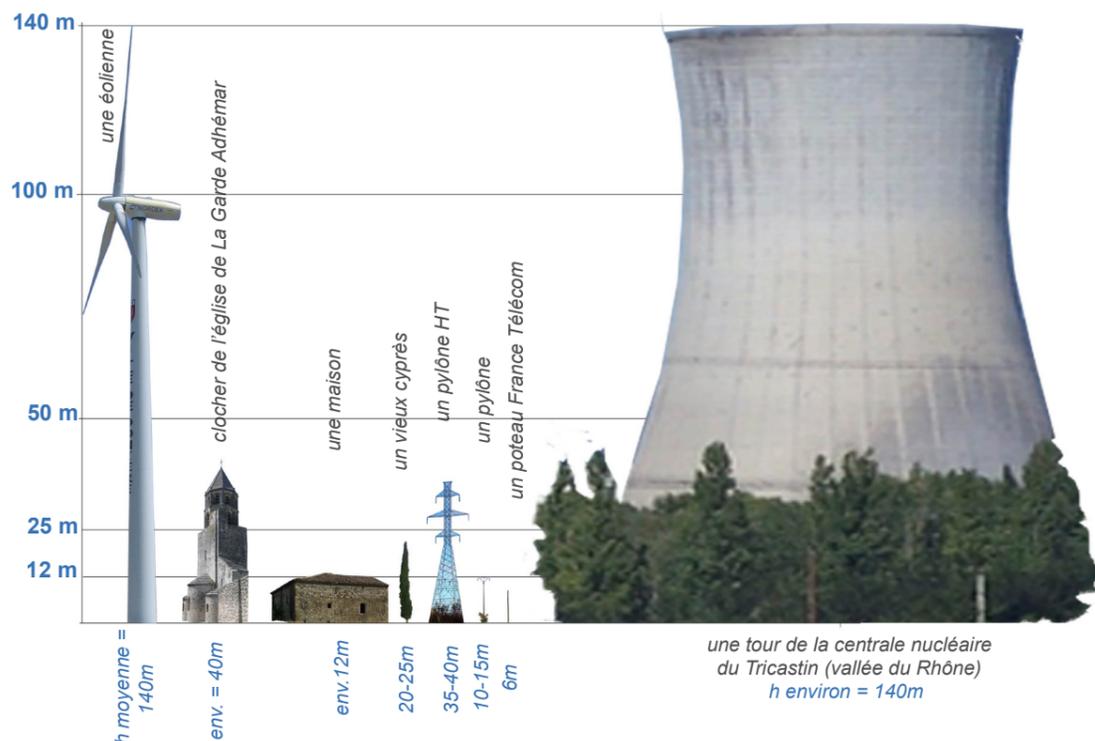
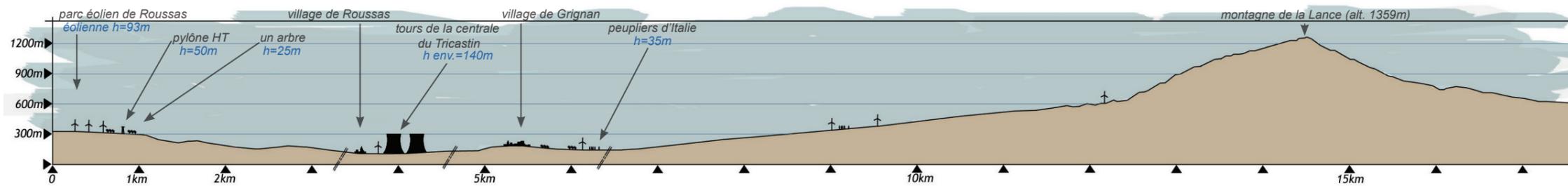
Les lignes élancées des éoliennes de Roussas (h=93m), celles des cyprès et des peupliers et les lignes de vignes jalonnent le territoire et lui donne une échelle.

Les tours de la centrale du Tricastin imposent à la vallée du Rhône leur silhouette singulière (hauteur = 140m).

La carrière de Roussas, à même le coteau, tranche par la couleur claire de la pierre calcaire et se lit depuis de nombreux points dans le paysage.

Les éoliennes de Roussas (h=93m) émergeant très nettement du plateau de l'Argelas, permettent à tout moment de se repérer dans le paysage.

Coupe de terrain illustrant les rapports de proportions entre différentes composantes paysagères de l'ensemble de Grignan et en dehors de l'ensemble lui-même.



L'ensemble paysager du Pays entre Grignan et La Garde Adhémar comporte de très nombreuses structures végétales et bâties en plus d'un riche patrimoine architectural qui est bien lisible dans le paysage par des situations en balcon, en promontoire (Réauville, Grignan, Clansaye,...).

A priori il s'agit plutôt d'un paysage «jardiné» avec des éléments de petites dimensions: les parcelles de vignes, les champs de lavandes et de chênes truffiers, les vergers et même les champs ont des dimensions modestes, à l'échelle de ces collines peu élevées (les collines du Tricastin, les collines de la Valdaine) qui servent de cadre visuel et physique à une partie de l'ensemble paysager.

Toutefois, les vues très dégagées, depuis Grignan et Chamaret vers la plaine de Valréas et la Montagne de la Lance, donnent une autre échelle à ce paysage : ainsi, ces deux villages dont on connaît en détail les superbes habitations de pierres, les églises, le château, la Tour, les rues, pour les avoir vus représenter à eux seuls l'image du département, ne deviennent plus que des silhouettes à l'échelle de ce vaste bassin de vision qui s'ouvre vers la montagne de la Lance, mais des silhouettes très importantes. Ainsi, on se repère avec la Tour de Chamaret ou l'église de Réauville, avec la butte de Grignan, depuis peu de temps avec les éoliennes des parcs de Roussas (h=93m) et de Montjoyer (h=70m), et avec les jalons habituels que sont les pylônes électriques, les poteaux, les antennes, les mâts.

Mais avec l'introduction récente de l'objet éolien, les hauteurs des repères visuels augmentent de manière importante, elles changent d'échelle et créent de nouveaux rapports d'échelle.

Hauteurs relatives de quelques points de repères dans ou proches de l'ensemble paysager de Grignan.

## Méthode

### COMPARAISON D'ECHELLES

**INTERETS :** Commencer à percevoir une éventuelle cohabitation entre les repères auxquels nous sommes habitués et l'objet éolien.

■ Dimensionner les repères visuels existants et comparer leur hauteur.

■ Mesurer l'échelle de ces éléments les uns par rapport aux autres : structures végétales principales (haies, arbre isolé), structures bâties traditionnelles (maison, immeuble, église), repères ponctuels (château d'eau, tour, pylône, ouvrage d'art), reliefs caractéristiques (sommets marquant, butte) et l'objet éolien.

## Outils

### PHOTOGRAPHIES LEGENDEES COUPES DE TERRAIN

■ Coupes de terrain avec localisation de tous les repères verticaux significatifs.

■ Schémas des hauteurs relatives de quelques points de repères (en abscisses : photos des repères, en ordonnées : hauteurs en mètres).

→ Sources : terrain, photographies, documentation technique, sites internet.

#### ■ LA DROME PROVENCALE

Les offices du tourisme, les sites internet et les ouvrages sur la Drôme utilisent abondamment le terme «Drôme Provençale» et ont construit toute une imagerie empruntée au registre du terroir et de ses productions, à celui de l'art de vivre, du paysage jardin, des senteurs, des collines et des villages pittoresques,... Mais cette appellation constitue plus une vitrine et un environnement paysager et touristique qu'un territoire nettement délimité.

#### ■ DES ARRIERE-PLANS MONTAGNEUX

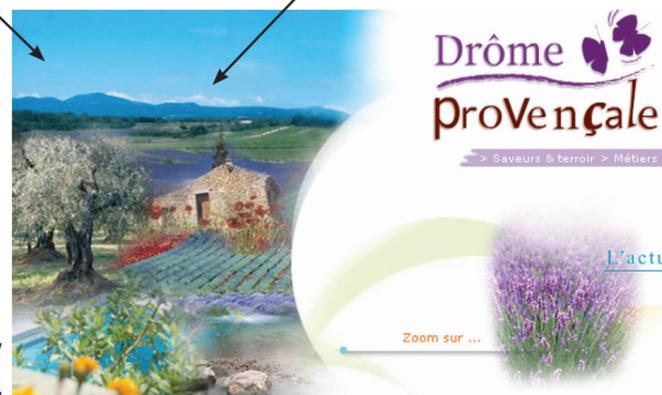
Les paysages de cet ensemble paysager sont souvent représentés sur fond montagneux comme pour augmenter leur profondeur et en révéler une échelle bien plus grande. On le voit par exemple sur le site *drome-provencale.fr*, dans lequel on a reconstitué un paysage type de la Drôme Provençale (champs de lavandes, l'olivier comme arbre symbole, le village perché, l'église, les vignes) qui se détache d'un horizon montagneux. Ce paysage tel qu'il est représenté, n'existe pas en réalité, car elle est constituée d'une juxtaposition d'«images clichés» de la Drôme Provençale; néanmoins, ce sont ces paysage-images que recherche une partie de la population.

#### Patrimoine Naturel



Page du site *www.drome-provencale.fr*

#### Drôme Provençale



Page d'accueil du site *www.drome-provencale.fr*

L'image du château et du village de Grignan sur fond de lavandes et de montagnes est tellement connue qu'elle évoque à elle seule le Pays de Grignan et parfois même, suffit à porter l'image du département tout entier.



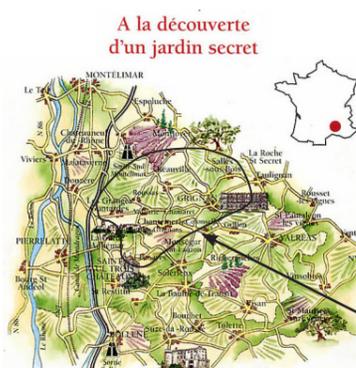
Grignan : image du CDT 26

#### ■ DES PLANS PAYSAGERS

- Des paysages qui sont souvent stylisés tant leurs couleurs et leurs lignes sont franches.
- Des plans paysagers qui se détachent les uns sur les autres d'où l'importance de la relation premier plan / arrière plan.



Tapiserie de B. Cathelin (2000).



#### Coteaux du TRICASTIN

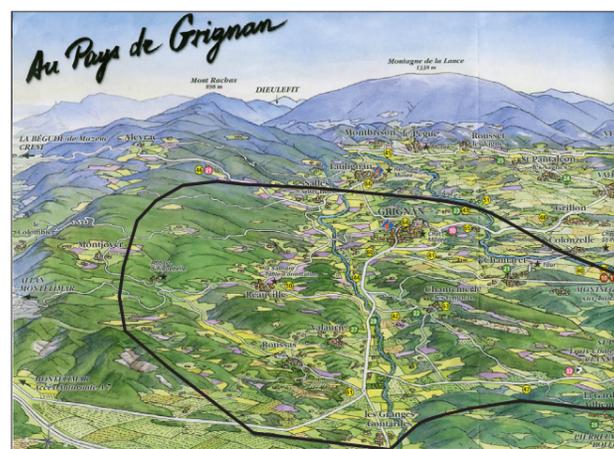
Brochure de l'AOC Coteaux du Tricastin

Le Pays de Grignan est marqué par un relief de collines peu élevées mais celles-ci contribuent à renforcer la notion de terroir, de Pays jardin, de «jardin secret» (comme le définit la brochure des Coteaux du Tricastin), et par là même de paysage de petite échelle.

#### ■ UN TERROIR

Le TERROIR est souvent mentionné car il évoque à la fois le Pays, le paysage, l'agriculture et les agriculteurs, leurs productions, les villages souvent perchés, les collines, les vignes, les champs de lavandes, et bien d'autres images encore.

Les nombreux sites internet consacrés à la Drôme Provençale valorisent toujours les productions agricoles (fruits, fromages, plantes aromatiques, lavande,...) surtout lorsqu'elles donnent une image de qualité (truffe, vins, huile d'olive) et constituent une des portes d'entrée dans le Pays. D'autant que ces produits sont à l'origine de paysages «pittoresques», «jardinés», «où il fait bon vivre»...



Carte en relief du Pays de Grignan (éd. Planisphère 2006).

#### ■ LE CARACTERE REMARQUABLE LIE A L'HORIZON DE LA MONTAGNE DE LA LANCE

Le relief montagneux n'appartient pas physiquement à l'ensemble paysager du Pays entre Grignan et la Garde Adhémar, mais il participe visuellement à sa définition. Le Pays de Grignan est représenté, sur le planisphère, bien au delà de ses limites physiques, jusqu'à ses limites visuelles.

On se rend finalement compte que **le cadre visuel (l'horizon) au-delà des limites de l'ensemble paysager, est aussi important que l'ensemble paysager lui-même, voire plus.** C'est le cas pour le village de Grignan dont on montre toujours la silhouette se détachant sur un horizon montagneux. On pourrait dire que **les paysages jardinés du Pays de Grignan servent d'écrin paysager et de mise en scène au paysage des montagnes des Préalpes. C'est ainsi que le caractère remarquable de l'ensemble de Grignan est fortement lié à la perception visuelle de l'horizon montagneux de la montagne de la Lan-**

## Méthode

### QUELLE EST L'IMAGE DU PAYSAGE OU DU TERRITOIRE ETUDIE ?

*INTERETS : Evaluer l'impact de l'éolien sur l'image d'un paysage. L'éolien est souvent le révélateur des qualités d'un paysage car les tensions autour de ces qualités paysagères ne sont jamais aussi importantes que lorsqu'on évoque l'apport de l'objet éolien.*

■ Recenser les différentes visions et représentations des qualités d'un paysage au travers de la documentation touristique, de la littérature, de l'imagerie Internet.

■ Etudier les éventuelles différences de perception entre une vision «subjective» d'un paysage et des moyens de représentations qui seraient plus objectifs.

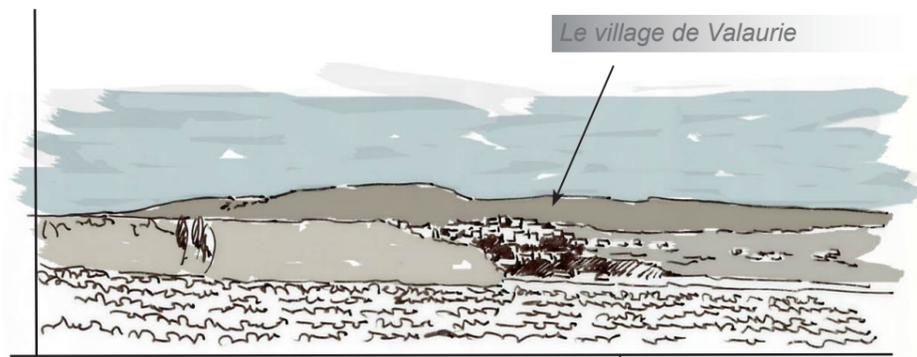
■ Evoquer les différents types de perceptions en fonction des publics (résidents permanents, vacanciers, résidences secondaires, populations rurale, urbaine).

## Outils

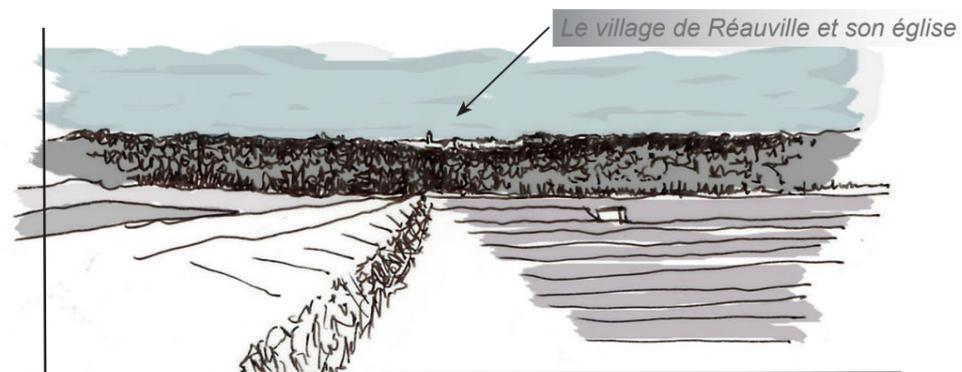
### TOUT SUPPORT PERMETTANT LA PROMOTION D'UN TERRITOIRE, D'UN PAYSAGE

■ Inventaire et analyse de l'iconographie relative à l'ensemble paysager.

→ Sources : dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, cartes topographiques à l'échelle 1/25000ème, terrain, photographies.



Le village de Valaurie

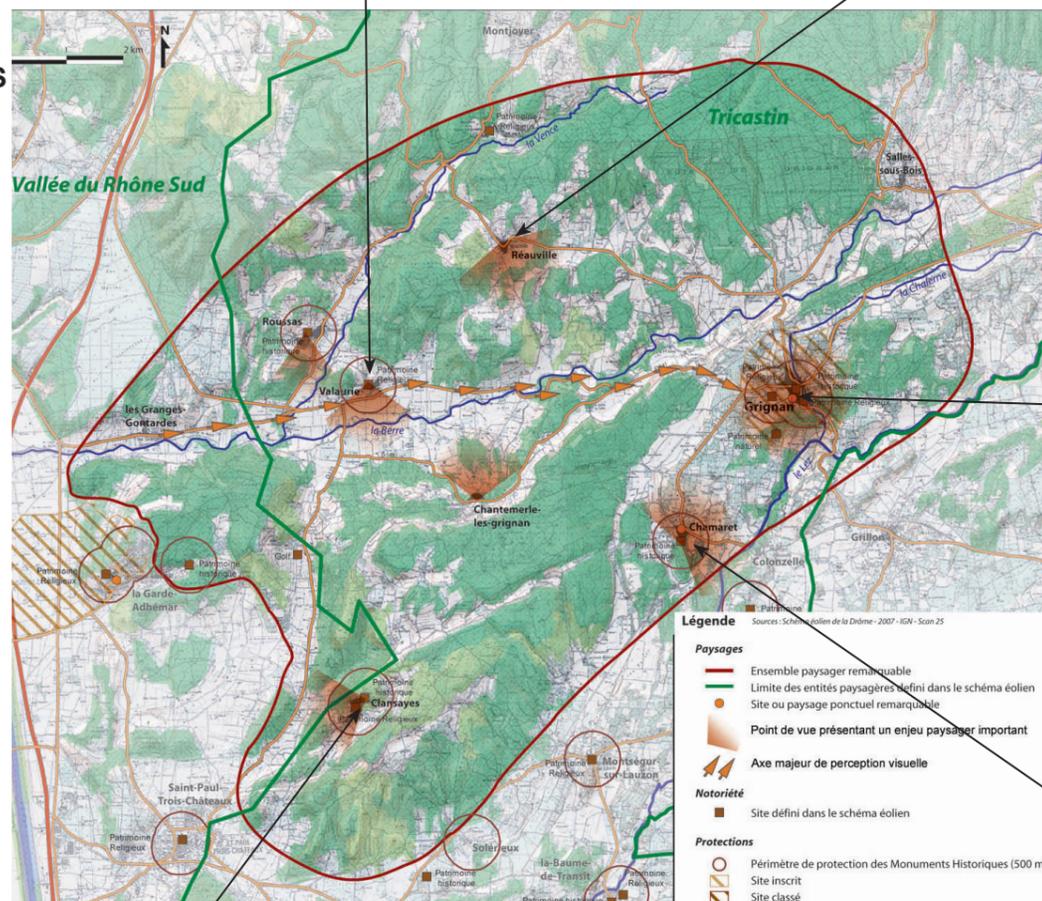


Le village de Réauville et son église

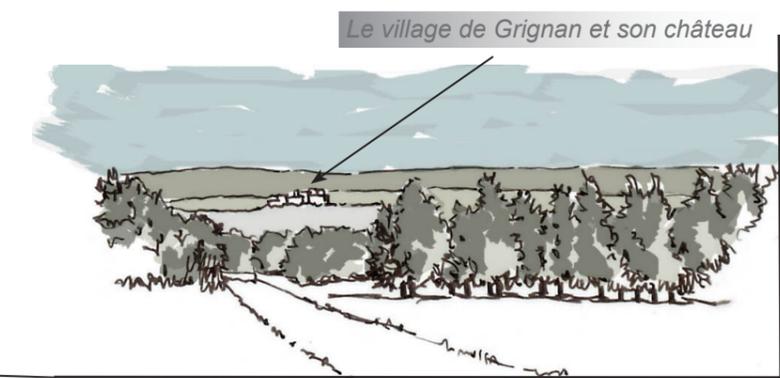
### UN PATRIMOINE BATI RECONNU ET PROTEGE - DES SITES REMARQUABLES

L'ensemble paysager présente de nombreux monuments classés et inscrits surtout d'ordre religieux et historique. Ces éléments présentent un grand intérêt pris individuellement, c'est d'ailleurs la raison de leur classement, mais leur intérêt principal réside dans la grande cohérence qui existe entre le bâti et son site.

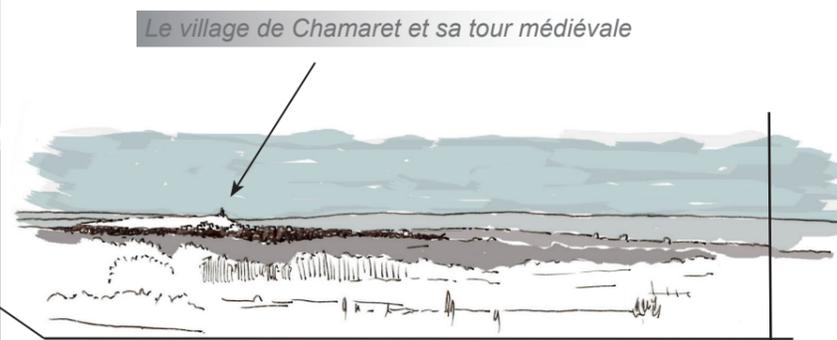
Ainsi, à l'échelle du grand paysage, Grignan est encore plus marquant pour le site bâti sur sa butte, que pour le château lui-même car il s'agit d'un site géographique à part entière. De même pour le village de Chamaret sur son éperon boisé ou l'ensemble bâti de Réauville ou Valaurie.



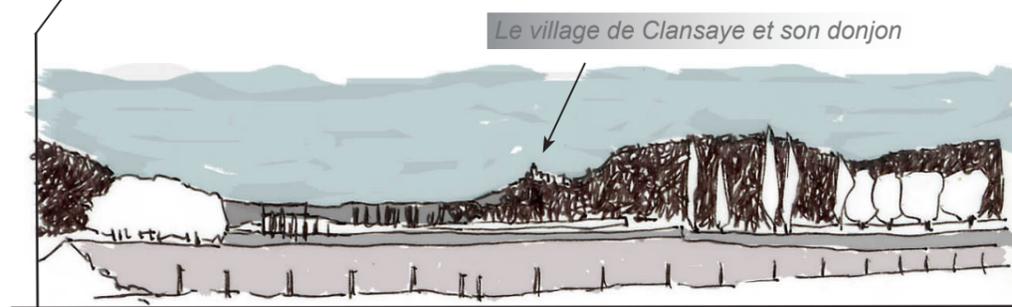
Carte des sensibilités patrimoniales et paysagères de l'ensemble paysager (classements et protections des monuments et des sites et points de vue sensibles).



Le village de Grignan et son château



Le village de Chamaret et sa tour médiévale



Le village de Clansaye et son donjon

### DES POINTS DE VUE REMARQUABLES

Ces villages perchés sont donc importants car ils constituent des points de repères mais ils le sont encore plus car ils proposent des points de vue panoramiques sur une vaste étendue de territoire, au delà de l'ensemble paysager du Pays de Grignan et ce qui confère un caractère remarquable à ces points de vue.

## Méthode

### PERIMETRES ET SITES DE PROTECTION REGLEMENTAIRES

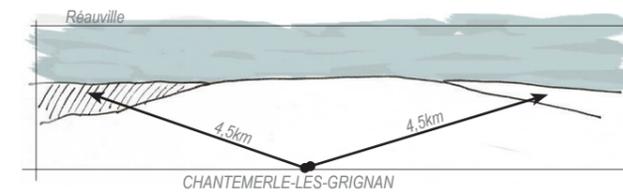
- Reporter les inventaires des monuments historiques classés et inscrits et leurs périmètres de protection.
- Reporter les inventaires des sites naturels inscrits et classés.
- Représenter les sensibilités paysagères (crête sensible, lisibilité d'une structure paysagère à conserver, boisement important dans la perception d'un site,...).
- Cartographier les points de vue présentant des enjeux paysagers importants (vue panoramique, site ou axe fréquenté, point de passage, site emblématique, point de vue incontournable...).

## Outils

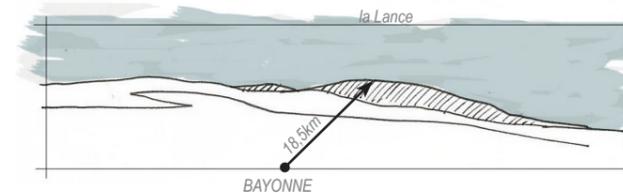
### CARTE DES SENSIBILITES PATRIMONIALES ET PAYSAGERES

- Carte des sites de notoriété, des sensibilités paysagères, des points de vue à enjeux importants et des unités paysagères connues.

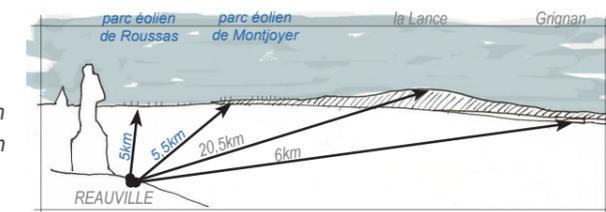
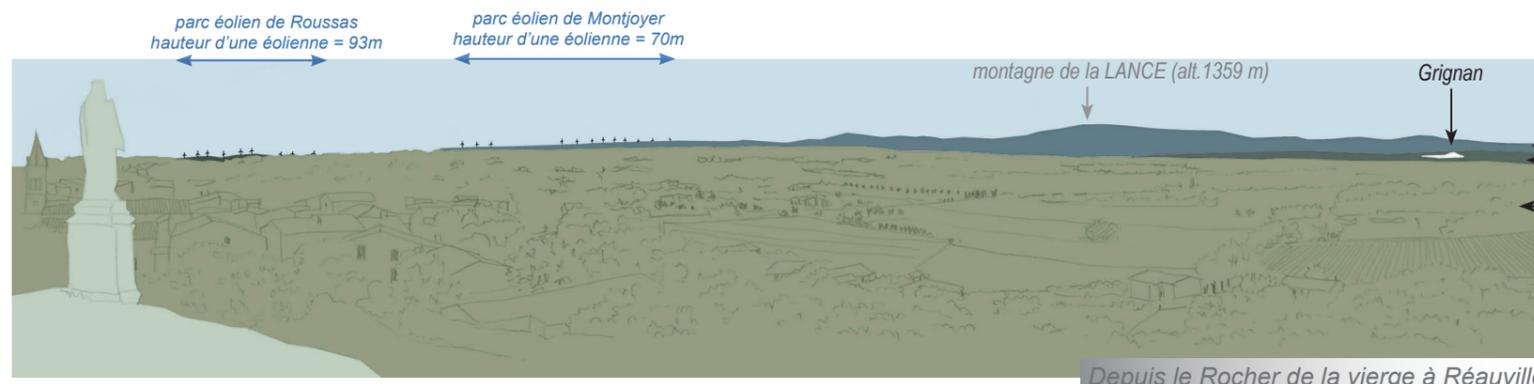
→ Sources : dépliants, prospectus, guides touristiques, sites internet, base Mérimée du min. de la culture (sites inscrits et classés).



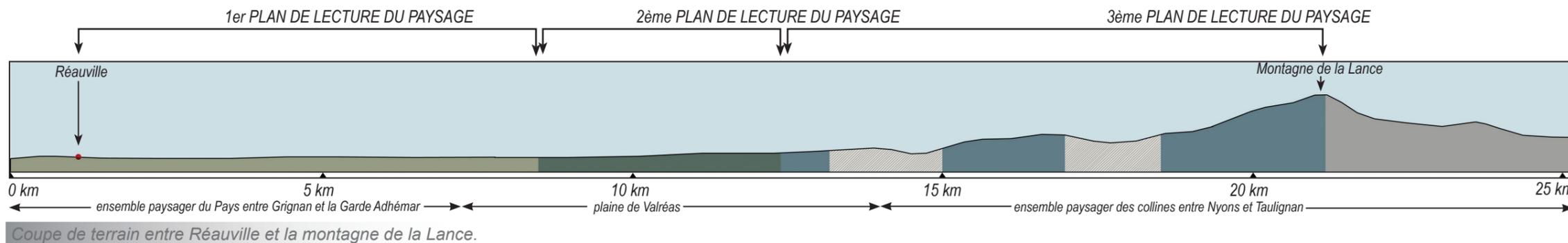
■ Depuis le coteau de Chantemerle, le champ de vision est large, permettant ainsi de balayer toute la vallée de la Berre au premier plan. Mais la profondeur est limitée au coteau d'en face, vers Réauville.



■ Depuis le coteau de Réauville on se trouve dans un paysage jardiné au coeur de la Drôme provençale, mais on commence à percevoir de lointains horizons.



■ Depuis Réauville le champ de vision est panoramique et profond jusqu'à la montagne de la Lance ; on observe également une gradation du relief depuis le parc de Roussas jusqu'au sommet de la Lance. Ce sont ces facteurs qui confèrent un caractère remarquable au point de vue.



Ce moyen de représentation permet de montrer la profondeur du territoire perçu depuis un point de vue et d'en matérialiser les limites visuelles, ici la montagne de la Lance. Cette coupe permet également de montrer le territoire qui ne peut être perçu, notamment certaines vallées ou coteaux.

### Méthode

#### CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

*INTERETS : Approcher objectivement le territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment et amorcer des préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.*

■ Mettre en valeur les éléments structurants et essentiels dans la lisibilité du paysage.

■ Décomposer le champ de vision en plans de lecture et identifier le rôle de chacun d'entre eux.

■ Mettre en évidence la co-visibilité entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien, au sein d'un même champ de vision.

### Outils

#### COUPES DE TERRAIN

■ Illustration graphique représentant la profondeur réelle du territoire, ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, et ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...). Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

#### CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

■ Croquis décomposant le point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage.

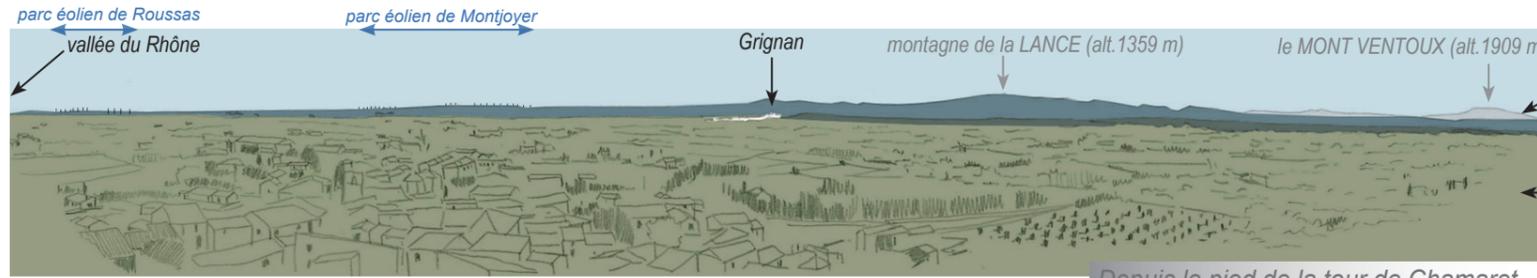
■ Début de préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.

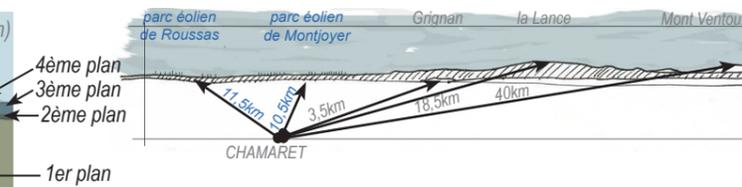
# POINTS DE VUE et bassins de vision

## Plans de lecture du paysage

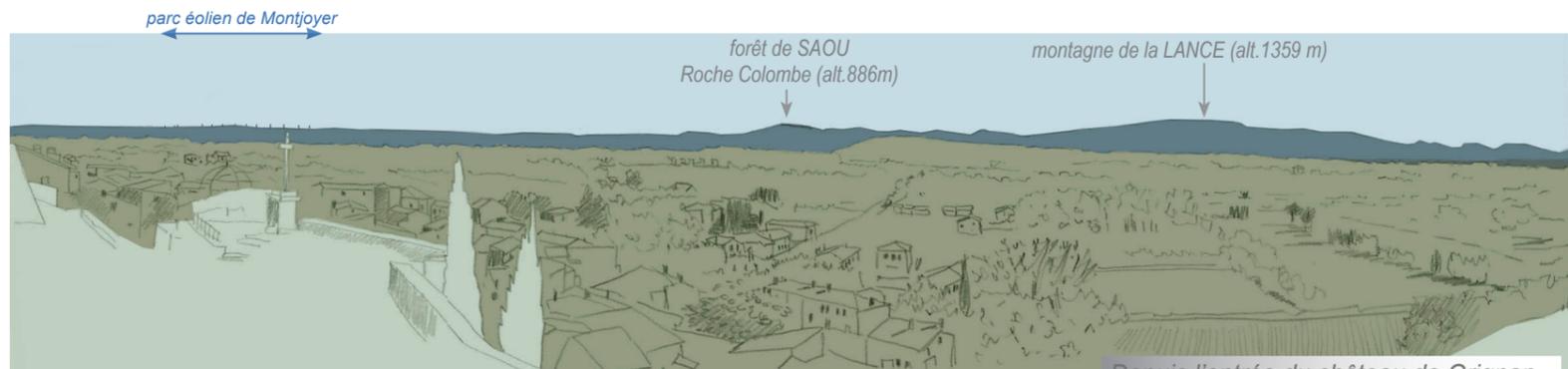
# Pays entre Grignan et La Garde Adhémar



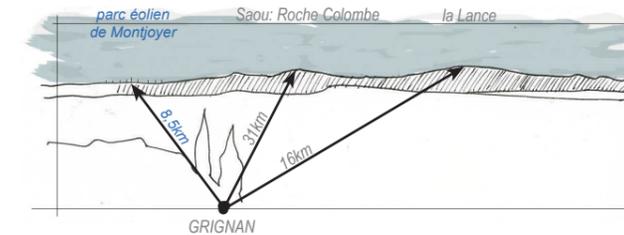
Depuis le pied de la tour de Chamaret.



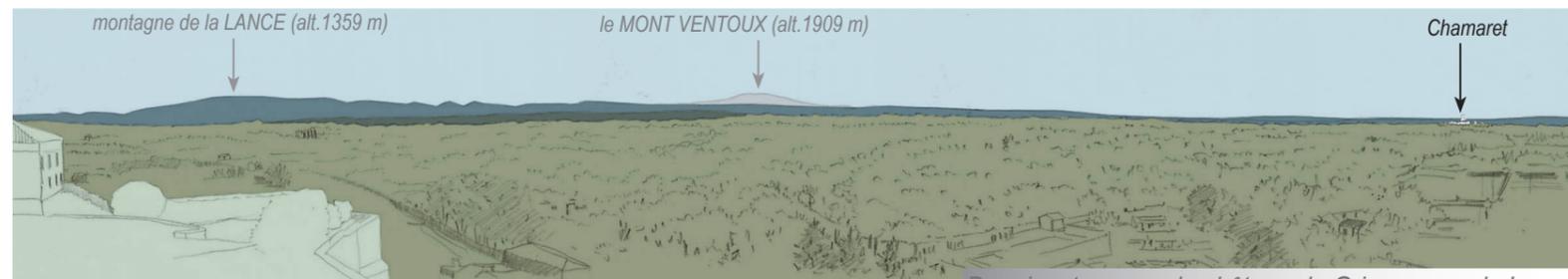
■ Depuis Chamaret la vue est encore plus remarquable car l'horizon est repoussé encore plus loin, jusqu'au 4ème plan du Mont Ventoux à 40km.



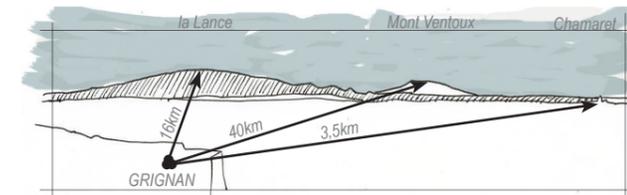
Depuis l'entrée du château de Grignan.



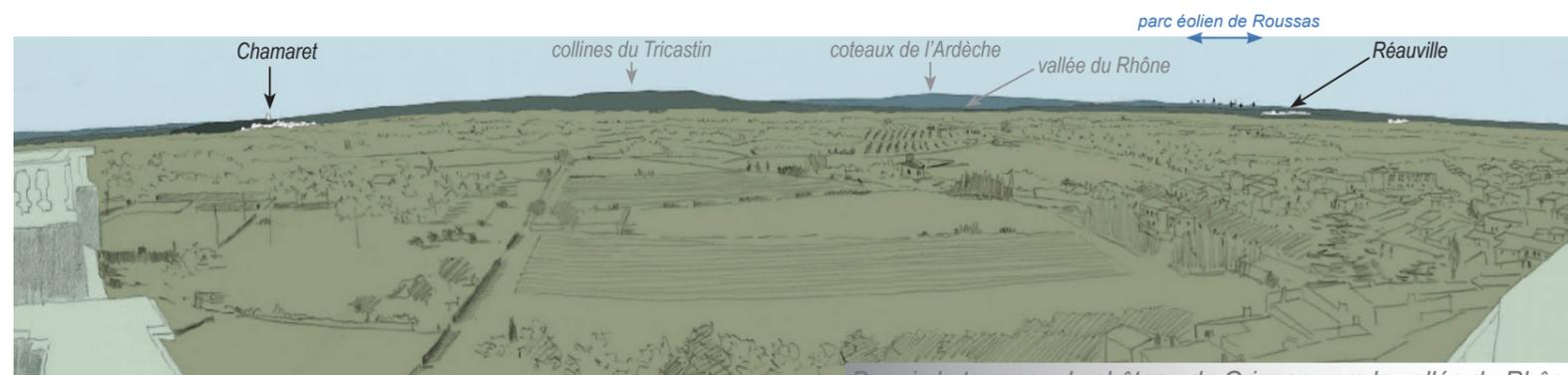
■ Dès l'entrée du château le rapport à l'horizon montagneux de la Lance constitue le cadre visuel marquant du point de vue.



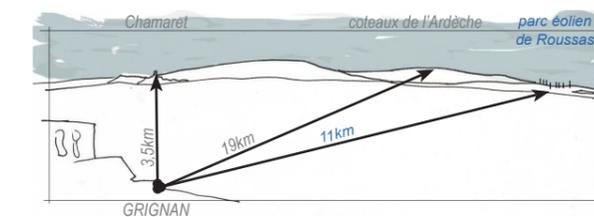
Depuis la terrasse du château de Grignan vers la Lance.



■ Depuis Grignan la vue est aussi remarquable que depuis Chamaret en terme d'ouverture et de profondeur de champ, avec une vue panoramique jusqu'à la vallée du Rhône, si bien que ce croquis et celui ci-dessous ne forme qu'un seul point de vue.



Depuis la terrasse du château de Grignan vers la vallée du Rhône.



■ Depuis Grignan en direction de la vallée du Rhône la vue est large mais les amplitudes de relief et la profondeur de champ sont beaucoup plus faibles si bien que la vue est à remarquer mais pas remarquable pour autant.

## Méthode

### CHAMPS DE VISION ET PROFONDEURS DE CHAMP

*INTERETS : Approcher objectivement le territoire perçu depuis les points de vue les plus sensibles définis précédemment et amorcer des préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.*

■ Mettre en valeur les éléments structurants et essentiels dans la lisibilité du paysage.

■ Décomposer le champ de vision en plans de lecture et identifier le rôle de chacun d'entre eux.

■ Mettre en évidence la co-visibilité entre les éléments sensibles du paysage (site classé/inscrit, ligne de crête,...) et l'objet éolien, au sein d'un même champ de vision.

## Outils

### COUPES DE TERRAIN

■ Illustration graphique représentant la profondeur réelle du territoire, ce qui est perçu par rapport à la vision panoramique, et ce qui ne peut être perçu (fond de vallée, coteau,...).

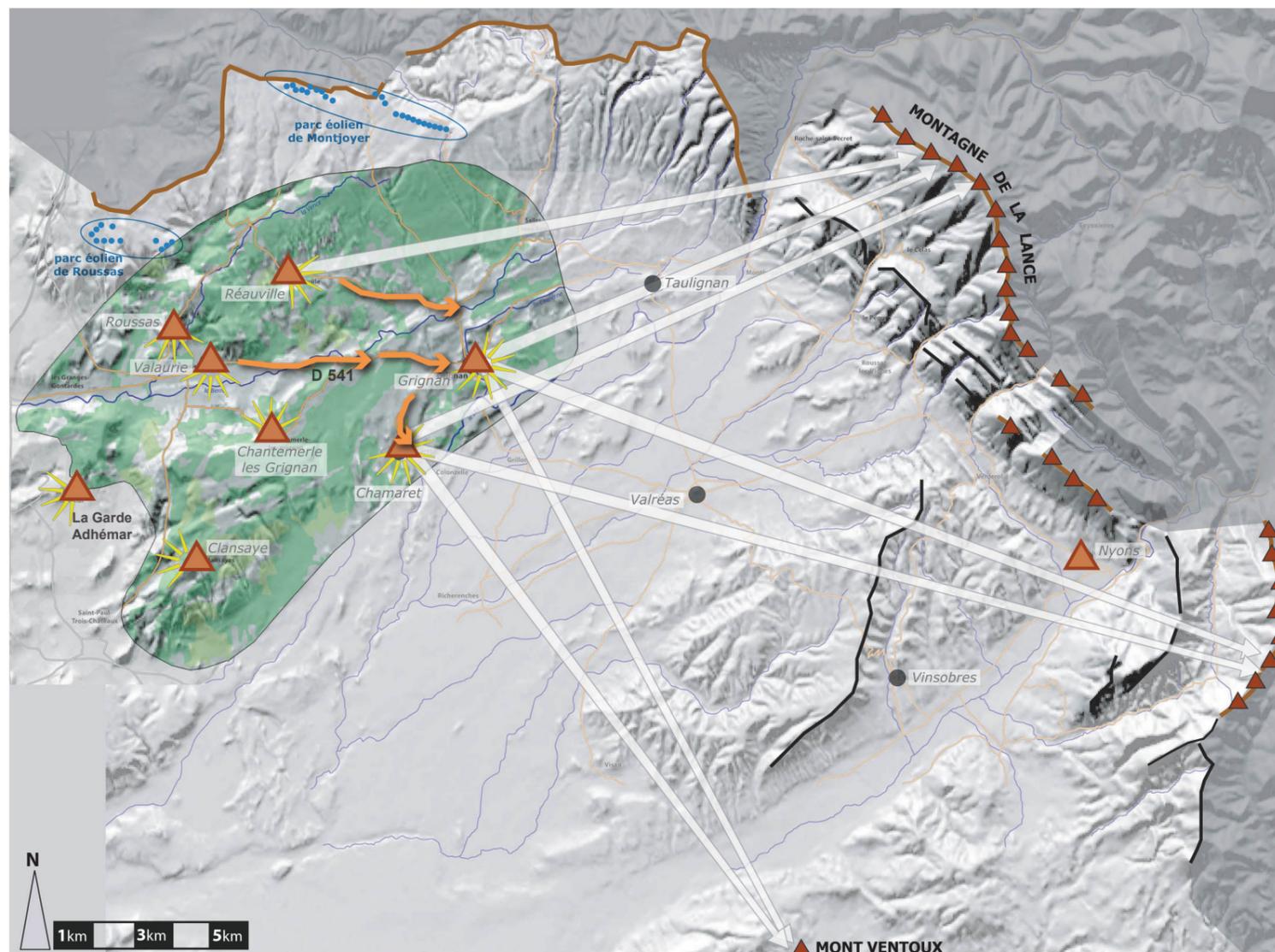
Mesure de l'échelle des reliefs et de leur distance aux points de vue.

### CROQUIS D'ANALYSE DU PAYSAGE

■ Croquis décomposant le point de vue en horizons successifs, montrant l'importance relative de chacun d'entre eux dans la perception générale du paysage.

■ Début de préconisations quant à l'introduction de l'échelle de l'éolienne et de l'implantation d'un rythme.

→ Sources : photographies, terrain.



Carte des perceptions visuelles.

NB: la position du Mont Ventoux sur cette carte n'est pas exacte. Celui-ci se trouve en réalité bien plus au Sud. Nous l'avons fait figurer à cet emplacement pour des raisons techniques de mise en page. Il se trouve en réalité à 40km à vol d'oiseau du château de Grignan, alors que sur cette carte il se trouve à env. 20km.



- SILHOUETTE BÂTI ET POINT D'APPEL VISUEL -

Les principaux points d'appel bâtis sont constitués par les villages situés à flanc de coteaux et dont les silhouettes se détachent vues depuis la vallée de la Berre, la plaine de Valréas ou la vallée du Rhône.



- POINT D'APPEL VISUEL MAJEUR -

Ce sont des points de repères formés par les massifs montagneux les plus élevés et/ou dont la morphologie particulière est facilement identifiable et attire l'oeil.



- CHAMP DE VISION (OUVERTURE ET DIRECTION)

Il existe des champs de vision propres à chaque point de vue, néanmoins, on peut les regrouper en 2 grandes familles, qui présentent 2 types d'enjeux paysagers :  
 \* Les champs de vision en direction de la vallée du Rhône concernent les points de vue à l'Ouest de l'ensemble paysager du Pays de Grignan.  
 \* Les champs de vision vers la Plaine de Valréas, la Lance et le Mont Ventoux.  
 Les enjeux paysagers liés à ces champs de vision sont très importants car ils mettent en relation visuelle un ensemble de massifs et de sommets montagneux, qui perçus ensemble, donnent à voir un horizon montagneux que l'on peut qualifier de remarquable.



- AXE MAJEUR DE PERCEPTION VISUELLE -



- DIRECTION(S) PRINCIPALE(S) DU CHAMP DE VISION



- LIGNE DE CRETE STRUCTURANTE -

Au delà, si le paysage n'est donc pas perceptible, il y a de fortes probabilités qu'il y ait émergence de tout ensemble éolien, même implanté à une altitude inférieure à celle de ces crêtes.

## Méthode

### PERCEPTIONS VISUELLES

*INTERET* : apprécier objectivement et matérialiser cartographiquement les perceptions visuelles majeures.

- Mesurer l'étendue des champs de vision et leur profondeur, en fonction des points de vue à enjeux.

- Mettre en valeur les éléments structurants dans la perception du paysage depuis ces points de vue.

## Outils

### CARTE LEGENDEE

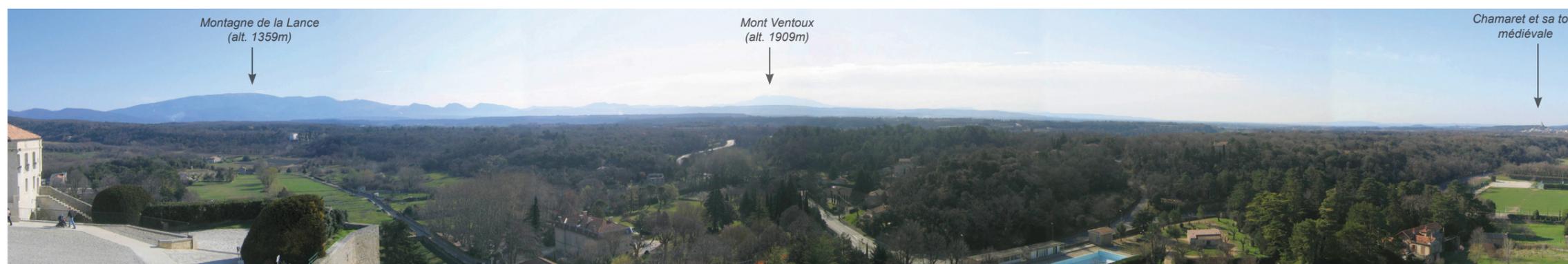
- Elle localise les points de vue présentant des enjeux paysagers importants.

- Elle localise les éléments de paysage orientant la lecture du paysage (points d'appel, silhouette bâtie, boisements occultant,...).

- Elle représente les lignes structurantes du relief (lignes de crêtes, plateau ou sommet marquant,...).

- Elle représente la profondeur réelle du territoire perçu (même au delà des « limites » du territoire étudié).

→ Sources : photographies, terrain, carte au 1/25000ème



Vue panoramique Sud depuis la terrasse du château de Grignan, l'un des points de vue présentant les plus forts enjeux paysagers.

# CARACTERE REMARQUABLE et concordance avec l'éolien

## Scenarii d'implantations

## Pays entre Grignan et La Garde Adhémar

### Méthode

#### SIMULATIONS THEORIQUES D'IMPLANTATIONS, APPRECIATION DES EFFETES VISUELS, DEDUCTIONS ET PRECONISATIONS

■ Planter des objets verticaux théoriques (bâtons blancs par exemple) dans un champ de vision présentant de forts enjeux paysagers.

■ Apprécier les effets visuels produits, notamment la concurrence avec les caractères remarquables du paysage.

■ Procéder ainsi par itérations et rechercher des implantations «judicieuses» qui respectent les bassins de vision et les profondeurs de champ particuliers liés à des sites sensibles, qui respectent les distances de retrait par rapport à un élément structurant du paysage (village perché, ligne de crête,...), qui respectent la capacité d'accueil du territoire par rapport à des parcs éoliens déjà implantés (effet cumulatif, rythme, distance,...).

### Outils

#### CROQUIS DE SIMULATIONS SUR LA BASE DES POINTS DE VUE A FORTS ENJEUX PAYSAGERS

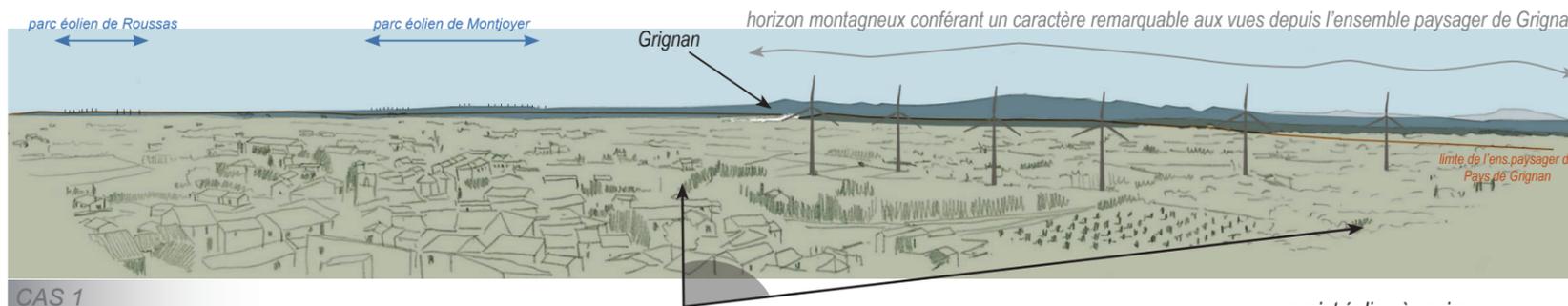
■ Simuler l'implantation de nouvelles éoliennes en fonction de la distance au point de vue, de la localisation sur tel ou tel plan de lecture du paysage.

■ Etudier le rythme d'un parc éolien en fonction des parcs déjà constitués, des lignes structurantes du relief,...

#### SCHEMAS GENERAUX DE PRECONISATIONS

■ Croquis de principe d'implantations types, non localisées géographiquement mais par rapport à un cas typique mis en valeur dans l'ensemble paysager (préconisations par rapport à un village en promontoire ou en fond de vallée, par rapport à un axe de vue,...).

→ Sources : photographies, terrain.



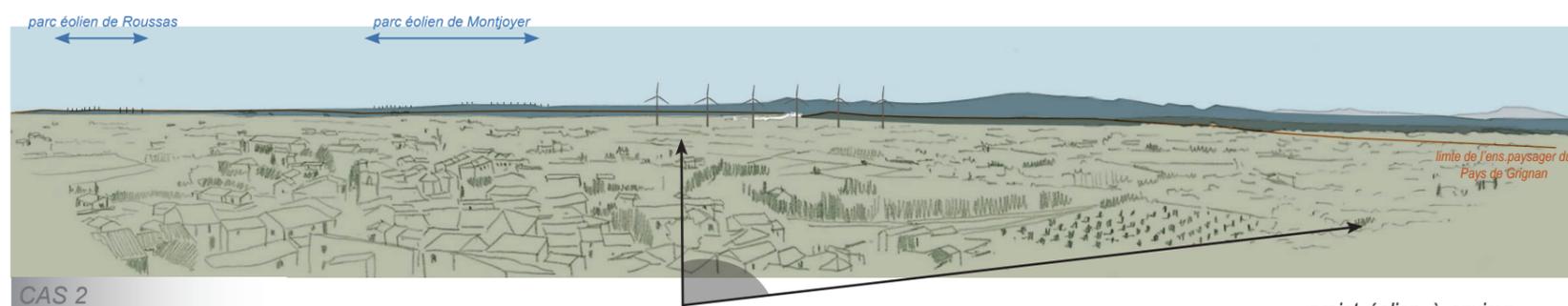
Angle de vue à préserver de l'implantation d'éoliennes pour ne pas perturber la lisibilité de l'horizon montagneux et pour ne pas affaiblir sa force et son rôle de cadre visuel.

projet éolien à environ 1 km du point de vue

- Implantation de nouvelles éoliennes au sein de l'ensemble paysager du Pays de Grignan.

- Superposition visuelle des nouvelles éoliennes avec l'horizon montagneux

- Les éoliennes prennent le dessus sur la ligne d'horizon montagneuse et sorte du cadre visuel,  
- Les points de repères visuels et symboliques comme Grignan perdent leur fonction de point d'appel et leur échelle est brouillée, car les éoliennes sont au milieu du champ visuel.



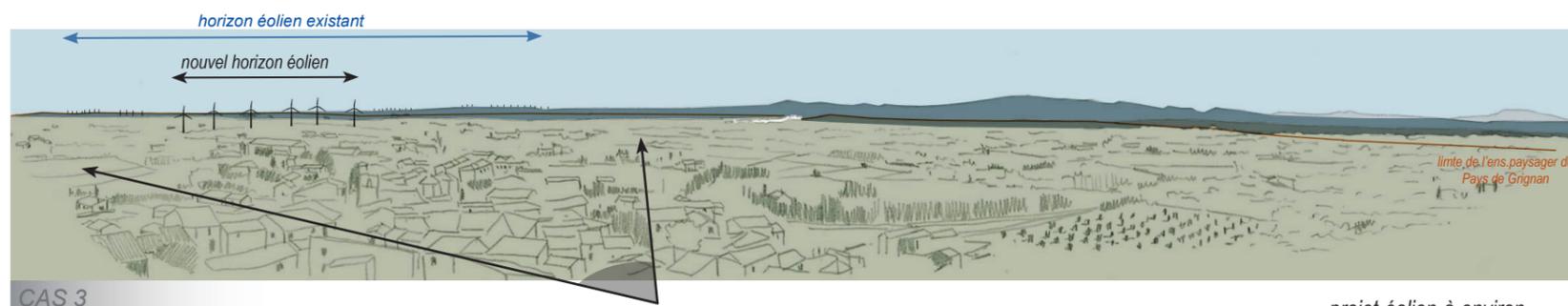
Angle de vue à préserver de l'implantation d'éoliennes pour ne pas perturber la lisibilité de l'horizon montagneux et ne pas affaiblir la position en promontoire de Grignan.

projet éolien à environ 5-6 km du point de vue

- Implantation de nouvelles éoliennes en limite de l'ensemble paysager du Pays de Grignan.

- Les nouvelles éoliennes se détachent de l'horizon montagneux

- Quels que soient leur rythme et leurs dimensions, les éoliennes se détacheront toujours de l'horizon montagneux sombre,  
- Les éoliennes se rapprochant du plan paysager sur lequel se trouve Grignan, ce dernier subit une concurrence d'échelle beaucoup trop grande.



Angle de vue dans lequel l'implantation d'éoliennes n'est pas contradictoire avec le caractère remarquable de l'ensemble paysager mais la question de la capacité de ce paysage à accueillir un nouveau parc éolien doit être posée.

projet éolien à environ 6 km du point de vue

- Implantation de nouvelles éoliennes au sein de l'ensemble paysager du Pays de Grignan.

- Les nouvelles éoliennes se démarquent de l'horizon éolien déjà constitué et créent un horizon éolien supplémentaire.

- La lisibilité de chaque parc éolien est brouillée par leur positionnement sur des plans différents, ce qui donne l'illusion d'éoliennes de tailles différentes.



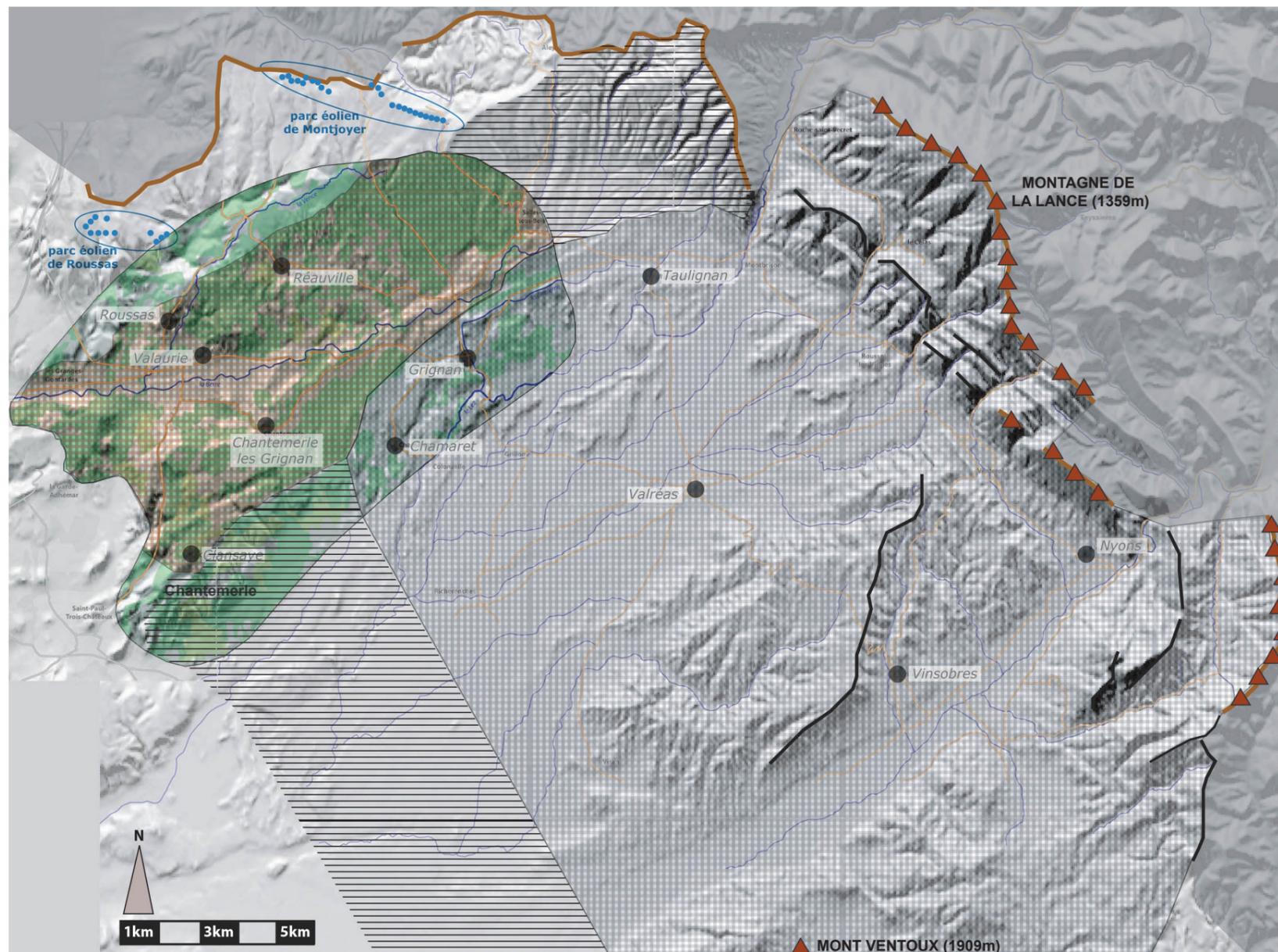
Angle de vue dans lequel l'implantation d'éoliennes n'est pas contradictoire avec le caractère remarquable de l'ensemble paysager mais la question de la capacité de ce paysage à accueillir un nouveau parc éolien doit être posée.

projet éolien à environ 10 km du point de vue

- La localisation de nouvelles machines sur l'horizon éolien déjà constitué, permet de gagner en lisibilité car toutes les éoliennes sont sur un même plan.

- Les éoliennes se détachent sur le ciel d'où un impact visuel plus faible que si elles se détachaient sur un fond montagneux et boisé (comme la Lance par ex.)

- La ligne d'éoliennes constituée représente la ligne d'horizon ultime de cet angle de vue et réduit ainsi les risques de concurrence avec les arrière plans.



Carte des incompatibilités entre l'échelle éolienne et les caractères de remarquabilité de l'ensemble paysager du Pays de Grignan.

NB: la position du Mont Ventoux sur cette carte n'est pas exacte. Celui-ci se trouve en réalité bien plus au Sud. Nous l'avons fait figurer à cet emplacement pour des raisons techniques de mise en page. Il se trouve en réalité à 40km à vol d'oiseau du château de Grignan, alors que sur cette carte il se trouve à env. 20km.

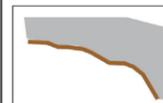
### ■ Ce que dit le SCHEMA EOLIEN DE LA DROME

- **Covisibilités:** les covisibilités avec le village de Grignan, le château de Suze-la-Rousse et le village de St-Restitut (ZPPAUP) doivent être évaluées avec soin, ainsi que celles avec les villages de Chamaret, Taulignan, Valaurie,... L'exemple du château de Grignan avec arrière-plan d'éoliennes, est à retenir dans les projets: de telles situations, doivent être évitées au maximum (le conflit d'image entre patrimoine ancien et éoliennes modernes est toujours problématique).

- **Densité d'aménagement éolien:** un parc existe déjà au Nord de cette entité (Montjoyer), d'autres existent à l'Ouest hors de l'entité (Donzère et Roussas) et d'autres projets existent sur cette entité très prospectée. **Le risque de saturation existe donc bien;** l'enjeu sera donc de trouver les zones les plus propices d'une part pour créer des «respirations» entre les parcs existants et d'autre part pour respecter les nombreuses covisibilités potentielles et les points de vue importants.

- **Logique d'aménagement:** sur les collines, le côté Est est à éviter et il faut préférer le Nord et l'Ouest tout en respectant des distances minimales entre parcs éoliens et les respirations préconisées aussi sur la plaine de Montélimar.

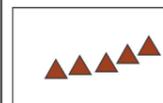
### Incompatibilité entre le caractère remarquable de l'ensemble paysager et l'éolien :



LIGNE DE FORCE PARTICULIEREMENT PERCUE ET LIMITE DE PERCEPTION VISUELLE (ligne d'horizon)



GRANDE CRETE PARTICULIEREMENT PERCUE CONSTITUANT UNE LIGNE DE FORCE SECONDAIRE



SOMMETS SE DEMARQUANT PAR LEUR HAUTEUR ET LEUR SILHOUETTE SINGULIERE. ILS N'APPARTIENNENT PAS A L'ENSEMBLE PAYSAGER MAIS LUI CONFERENT UN CARACTERE REMARQUABLE

Ces points de repères ne peuvent pas accueillir d'éoliennes sans risque de banalisation du paysage et d'atteinte aux éléments identitaires du massif de Marsanne. On proscriera l'implantation d'éoliennes entre les principaux points de découverte du paysage (points de vue particuliers, lieux de vie, routes principales) et ces éléments marqueurs du paysage.



PERIMETRE D'INFLUENCE VISUELLE DES ELEMENTS DE PAYSAGE REMARQUABLES

L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'interférence des éoliennes dans les champs de vision entre l'observateur et les points particuliers du paysage : risques de banalisation du paysage.



AIRE DE MISE EN SCENE DES ELEMENTS DE PAYSAGE JARDINE DE LA VALLEE DE LA BERRE

L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine d'écraser l'échelle des structures paysagères de la vallée de la Berre.



COVISIBILITE DEFAVORABLE AVEC LES ELEMENTS DE PAYSAGE REMARQUABLES

L'implantation d'éoliennes dans cette zone est à exclure sous peine de covisibilité défavorable avec la montagne de la Lance et le Mont Ventoux.

## Méthode

L'ENSEMBLE PAYSAGER EST INVENTORIE COMME «ENSEMBLE PAYSAGER REMARQUABLE» PAR LA DIREN

INTERET : identifier ce qui fait «le(s) caractère(s)» du territoire étudié, croiser ces facteurs avec les données liées à l'éolien et définir la concordance ou non avec l'élément éolien.

■ Définir les critères de remarquabilité de l'ensemble paysager selon son relief, sa morphologie, ses moyens de découverte, de sa reconnaissance sociale et des perceptions visuelles qu'il offre sur lui-même ou sur d'autres ensembles paysagers.

## Outils

### CARTE DES ZONES D'EXCLUSION DE L'EOLIEN

■ Cartographie des zones dans lesquelles il y a incompatibilité entre l'éolien et ce qui confère le ou les caractères remarquable(s) au territoire étudié.

→ Sources : Schéma éolien de la Drôme, Atlas de l'environnement en Rhône-Alpes (DIREN), cartes topographiques au 1-25000ème. terrain, photographies.